



Section Départementale de Loire-Atlantique

8 place de la Gare de l'Etat  
44276 Nantes cedex 2  
tel : 02.40.35.96.55  
email : fsu44@fsu.fr

Saint-Nazaire, le 13 novembre 2024

Objet : demande d'audience concernant la situation d'extrême urgence d'une famille sans domicile à l'école Léon Blum et au collège P.Norange de Saint-Nazaire

Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique,

Nous vous alertons sur la situation d'une famille des écoles Maternelle et Elémentaire Léon Blum et du collège Pierre Norange à Saint-Nazaire, qui se retrouve sans logement depuis le jeudi 7 novembre.

Les enseignant·es se sont mobilisé·es afin de ne pas laisser cette famille dormir dans la rue avec ses 4 enfants de 1, 4, 7 et 13 ans. Différents services ont été saisis mais aucun n'a pu proposer de solutions pérennes et satisfaisantes. Quelques nuits d'hébergement leur ont été accordées par le SIAO mais à ce jour rien ne semble s'inscrire dans un délai raisonnable.

En tant qu'enseignant·es, mais aussi en tant que citoyen·nes, nous sommes touché·es par cette situation mais surtout consterné·es par le manque de capacité d'accueil pour ces personnes en situation de grande précarité, d'autant plus que des enfants très jeunes sont concerné·es.

Le président Macron s'était engagé à faire en sorte que « plus aucun enfant ne dorme dans la rue ». Face à une telle urgence et en respect de la Convention internationale des droits de l'enfant qui stipule que « L'enfant a droit à une alimentation, à un logement, à des loisirs et à des soins médicaux adéquats » la ville et l'État doivent urgemment prendre leurs responsabilités. Monsieur le Préfet, il est de votre ressort d'assurer la sécurité de cette famille.

Afin d'évoquer avec vous cette situation difficile, nous sollicitons de votre bienveillance une audience dans les meilleurs délais.

Vous n'êtes pas sans savoir que d'autres situations préoccupantes existent dans le département dont celle de l'école Joséphine Baker à Nantes où 7 enfants sont où ont été à la rue depuis le début d'année. Nous serons amené·es à vous en parler aussi.

Selon les réponses apportées à nos multiples démarches, sans autre solution, nous prendrons nos responsabilités d'enseignant.es en faisant largement appel à la solidarité citoyenne.

Recevez, Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, l'assurance de notre attachement au bon fonctionnement du service public.

Bernard Valin

Sophie Le Papillon